



AGENTS RECENSEURS

Employeur : Mairie de Villars – rue de l’hôtel de ville 42390 VILLARS

Date limite de candidature : 09/10/2026

Nombre de poste : 20

LIEU DE TRAVAIL : 42390 VILLARS

DETAIL DE L’OFFRE ET PROFIL RECHERCHÉ :

Agent recenseur : un poste essentiel !

*Vous cherchez aimez le contact humain, vous avez le sens de l’organisation et vous souhaitez une mission courte ? La Ville recrute **20 Agents Recenseurs** pour la grande campagne de recensement de la population réalisée avec l’INSEE.*

En tant qu’agent recenseur, vous êtes un maillon essentiel pour la bonne réussite de ce recensement.

Vous devrez être disponibles en **janvier et février 2027** pour :

- ⇒ 2 demi-journées de formation en amont
- ⇒ 1 tournée de reconnaissance
- ⇒ La collecte des données durant la période de recensement proprement dite

Chaque agent recenseur aura un secteur compris entre 200 et 300 logements environ.

Vous serez encadrés par des agents municipaux coordonnateurs.

Votre mission en détail :

- Effectuer le recensement de la population.
- Se former aux concepts et aux règles du recensement (2 demi-journées de formation début janvier).
- Effectuer un itinéraire selon un secteur géographique déterminé par le coordonnateur : tournée de reconnaissance qui doit être effectuée entre les 2 demi-journées de formation.
- Repérer l’ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par le coordonnateur.
- Déposer les questionnaires, prendre rendez-vous pour les récupérer.
- Informer les habitants qu’ils ont la possibilité de se faire recenser directement sur le site de l’INSEE.
- Tenir à jour un carnet de tournée

- Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail et faire état des situations particulières auprès du coordonnateur.
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.
- Sensibiliser, informer et accompagner les habitants dans leur démarche de recensement.

Votre profil :

- Être titulaire du Permis B et avoir un véhicule personnel.
- Avoir une grande disponibilité quotidienne et une grande ténacité.
- Accepter les nombreux déplacements et les horaires décalés (soirées, mercredi et samedi).
- Avoir la capacité de s'organiser et d'organiser de façon optimale les tournées (sens de l'orientation et méthode).
- Avoir de fortes aptitudes relationnelles, capacité au dialogue
- Faire preuve de discrétion, de confidentialité et de neutralité
- Une bonne connaissance de la commune est un atout.

Conditions et rémunération :

Rémunération forfaitaire : gagnez jusqu'à 1 778 € net selon le secteur !

A partir du barème suivant :

Recensement : **3,86 € / logement recensé**

Tournée de reconnaissance : **100 €**

2 demi-journées de formation : **120 €**

Forfait de déplacement : **100 €**

Prime d'objectif (si la totalité des logements du secteur sont recensés) : **300 €**

Durée du contrat : Du 01/01/2027 au 28/02/2027

Modalités de candidature :

Prêt(e) à relever le défi ? Envoyez votre candidature avant le 09 octobre 2026 :

- Par mail : maud.pinchon@villars.fr
- Par courrier :

Mairie de Villars
A l'attention de M. le Maire
Candidature Agent recenseur
Rue de l'hôtel de Ville
42390 VILLARS